

# Des économies locales menacées par des projets de développement !

*« Sous le paravent de la lutte contre la pauvreté, les éleveurs de la Corne de l'Afrique pourraient se voir exclus du commerce traditionnel de l'élevage vers les pays du Golfe, pour le plus grand bénéfice des concurrents du Groupe de Cairns. »*

Par Eric Fermet-Quinet, conseiller en développement agricole

L'élevage est pour les pays de la Corne de l'Afrique une activité source de devises fondamentales. Depuis des siècles, les éleveurs exportent leurs moutons, chèvres, dromadaires et bovins vers les pays du golfe Arabique. Symbolique de ce commerce, le mouton « à tête noire » est un mets fort apprécié par le consommateur arabe. Les ressources de millions d'éleveurs dépendent de ce commerce.

L'épidémie de fièvre qu'a connue la Somalie ces dernières années a brutalement stoppé l'exportation de viande de mouton. Les répercussions sur les revenus des éleveurs ont été désastreuses. Ce fut l'occasion pour les concurrents néo-zélandais et australiens de se placer sur le marché arabe dont la demande de viande n'était pas satisfaite. Alors qu'ils étaient absents sur ce marché il y a encore quelques années, ils

détiennent aujourd'hui entre 30 et 40 % des parts. Les efforts des éleveurs de la Corne pour contourner les interdictions d'exportation en faisant faire un détour de plusieurs milliers de km à leurs troupeaux ne suffirent pas à combler la perte des parts de marché.

---

## Le mouton « à tête noire » au cœur de la guerre commerciale

---

Avec la levée partielle des interdictions d'exportations de moutons « à tête noire », les australiens ont dû développer une autre stratégie d'attaque des marchés est-africains. Ils ont importé des souches de moutons à tête noire pour en faire l'élevage et concurrencer directement la production est-africaine. Dans un commerce mondialisé, la concurrence ➤

entre un nomade somalien et un grand propriétaire australien peut sembler déloyale. La véritable lutte va se mener sur la garantie sanitaire et la certification d'origine des animaux.

En effet, les produits de l'élevage est-africain doivent répondre aux critères sanitaires érigés par l'OIE (Office international des épizooties). C'est l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui veille au respect de ces normes et qui vérifie si le produit est en adéquation avec les exigences des consommateurs des pays importateurs. La certification d'origine et les normes sanitaires sont devenues des armes commerciales dont les producteurs locaux n'ont pas la maîtrise. C'est pourtant bien le moyen qui permettrait aux producteurs du Sud de valoriser leurs produits et de rester dans la course.

---

## Des systèmes de santé communautaires...

---

Or, des agences de développement proposent depuis plusieurs années des financements pour créer des systèmes de « santé communautaire » et pour former des agents : les fameux « médecins » ou « vétérinaires aux pieds nus ». Les agents qu'elles forment sont, pour la plupart, analphabètes et insuffisamment formés, laissant de ce fait libre cours à de multiples dérives (charlatanisme, automédication, exercice illégal...). Comme conséquence, les produits du secteur primaire ne peuvent décemment pas satisfaire les exigences des critères internationaux. Et de ce fait, l'humanitaire influe sur le marché par le biais de ces projets qui dévalorisent les produits locaux au profit des producteurs du Nord qui bénéficient de la protection des normes sanitaires reconues par l'OMS, l'OMC, l'OIE...

Or, certaines ONG occidentales chargées de mettre en œuvre ces systèmes communautaires, essentiellement celles qui sont financées par les États membres du Commonwealth (dont font partie l'Australie et la Nouvelle-Zélande), essayent de convaincre les pays est-africains de ne pas

rentrer dans le système de normalisation internationale.

En légiférant et en institutionnalisant ces pratiques douteuses de « pseudo-agents sanitaires communautaires », soit-disant « adaptées aux conditions des éleveurs et consommateurs des pays pauvres », le modèle sanitaire mis en place restera incompatible avec les normes recommandées par les grandes institutions internationales. Cet état des choses fait le jeu des pays concurrents, essentiellement les pays du Groupe de Cairns<sup>1</sup>.

---

## ... qui font le jeu des pays développés

---

Cela dépasse le simple cas du mouton « à tête noire » et de la concurrence extérieure sur ce produit. L'installation durable d'un sous-système vétérinaire et sanitaire privera durablement, voire définitivement, ces pays de la moindre chance de maîtriser leur développement sanitaire, et surtout de l'accès aux marchés mondiaux pour l'exportation de leurs produits agricoles encore compétitifs. L'exclusion des pays pauvres du marché international sera inéluctable et ce, au bénéfice des pays riches, qui possèdent déjà d'un

système sanitaire conforme. Les quelques marchés africains qui résistent un tant soit peu à la concurrence extérieure seront vite ramenés à un état de dépendance.

Ces projets financés par l'aide au développement, sous couvert de lutter contre la pauvreté, desservent les bénéficiaires et amoindrissent le peu d'armes qui restent aux pays du Sud. Heureusement aucun pays n'a pour l'instant modifié sa législation dans le sens souhaité par l'aide « humanitaire ». Mais ces débats et influences sonnantes et trébuchantes retardent d'autant l'application des normes vétérinaires et sanitaires internationales qui leur permettraient de rester dans la « course » du commerce international et pourraient bien s'avérer désastreux pour l'avenir. ■

---

<sup>1</sup> Le Groupe de Cairns se compose de 17 pays : Afrique du Sud, Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Philippines, Thaïlande, Uruguay. Ces pays agro-exportateurs sont hostiles aux subventions agricoles. Ils considèrent que les politiques de soutien agricole conduisent à une concurrence déloyale sur les marchés mondiaux et les empêchent de profiter pleinement de leurs avantages comparatifs. Ils sont pour une libéralisation totale de l'agriculture.